



**Il a connu une augmentation de 13,2 milliards de Fcfa en valeur absolue et de 0,2% en valeur relative. Le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, rassure quant à la capacité du gouvernement à tenir ses engagements.**

Le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, était à l'Assemblée nationale hier, 30 novembre 2023. Arrivé bien avant 19 heures, c'est autour de 22h30 qu'il a quitté l'hémicycle. Il y était dans le cadre de la présentation du Programme économique, financier et culturel du gouvernement pour l'année 2024.

En effet, au-delà, le premier détail qui saute à l'œil dans l'exposé des motifs de la loi des finances 2024 soumis à l'examen des parlementaires le 30 novembre 2023, ce sont les coupes budgétaires réalisées sur un certain nombre de chapitres et de lignes. Si l'enveloppe s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6740,1 milliards de Fcfa au titre de l'exercice 2024, contre 6726,9 milliards en 2023 selon la loi des finances rectificative, reste que nombre de postes de dépenses ont été réduits.

Au-delà des recettes pétrolières qui connaissent une baisse de plus de 32 milliards en raison de la baisse des cours du baril, les comptes d'affectation spéciale subissent une coupe record de plus de 23 milliards de Fcfa à plus de 60 milliards de Fcfa contre 84,4 milliards de Fcfa dans l'ordonnance rectificative 2023. Dans le détail, le Fonds pour le financement de la

reconstruction des zones reconnues économiquement sinistrées des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, fixé à 29,131 milliards de Fcfa en 2023, passe à 30 milliards de Fcfa en 2024, tandis que les autres comptes plafonnent à 30,6 milliards de Fcfa.

Quant aux recettes du budget général, elles s'établissent à 5190 milliards de Fcfa, en hausse de plus de 409 milliards de Fcfa. Pour couvrir la baisse des recettes pétrolières, le gouvernement annonce un effort de mobilisation de ressources internes additionnelles.

La structure des dépenses globales qui s'établissent à 5227,3 milliards de Fcfa, est composée de : 1428,3 milliards de salaires contre 1256 milliards de Fcfa suivant la Loi de finances rectificative 2023 ; 1003,3 milliards de Fcfa de dépenses en biens et services, en baisse de 33 milliards de Fcfa ; 1472 milliards de Fcfa de dépenses en capital, en progression de plus de milliards de Fcfa ; 1003,4 milliards de Fcfa consacrés aux transferts et subventions contre 935,6 milliards de Fcfa, soit une évolution de plus de 67 milliards de Fcfa.

Lire aussi : Avec un budget de moins de 2 milliards par an, la Conac milite pour plus de ressources pour lutter efficacement contre la corruption

Entre les ressources et les emplois, il y a cependant un gap de 125 milliards de Fcfa à combler, en baisse de plus de 100 milliards de Fcfa. De plus, le gouvernement devra également faire face aux charges de financement et de trésorerie de plus de 1128 milliards de Fcfa ou encore aux restes à payer de 220 milliards de Fcfa dus aux fournisseurs de l'Etat. En gros, les besoins de financement du budget de l'exercice 2024 se chiffrent à 1577,7 milliards de Fcfa en 2024 contre 1950 milliards de Fcfa dans la loi des finances rectificative.

La couverture de ces besoins passera par la mobilisation de 907 milliards de Fcfa sur les prêts-projets ; 375 milliards de Fcfa d'émissions de titres publics ; 139 milliards de Fcfa de tirés auprès des banques locales, plus de 151 milliards d'appuis budgétaires et un financement de 4,2 milliards de la banque islamique de développement.

Des projets à réaliser

Il en ressort donc clairement que l'Etat veut continuer à doter le pays des infrastructures à travers les différents ministères sectoriels. Les priorités sont innombrables.

Au niveau des travaux publics par exemple, le gouvernement envisage la livraison d'au moins 600 km de nouvelles routes bitumées. La livraison des travaux de construction de plusieurs ouvrages d'art est prévue l'année prochaine à savoir : le pont sur le Logone (620 mètres linéaires) ; le Pont de Pallar (70 mètres linéaires). Par ailleurs, le gouvernement projette d'assurer l'entretien de 504 Km de routes bitumées. Dans la même veine, 2 561 Km de routes en terre feront l'objet d'un entretien. Au nombre des autres projets routiers dont le démarrage des travaux est envisagé en 2024, on peut citer : la voie expresse Lolabé (Port de Kribi) – Campo : 39 Km ; Bangem-Nguti, Guidjiba-Taparé : 57 Km ; dédoublement Entrée Nord de la ville de Yaoundé : 22 Km ; Mampang-Angossas : 30 Km ; Ngoura-Ndélé-Gari Gombo – Yokadouma ; Batouri-Yokadouma-Moloundou : 173 Km.

Dans le secteur de l'Education de Base l'objectif sera de poursuivre la politique de

réhabilitation, d'édification et d'équipement des infrastructures scolaires. Il est en outre envisagé le recrutement de 3.000 nouveaux enseignants ainsi que la distribution gratuite de 2, 5 millions de manuels scolaires essentiels et de 2 mille 400 kits scolaires aux jeunes filles. Dans le domaine de la Santé Publique, il sera question de continuer dans la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU), avec comme point d'attention la prise en charge des pathologies touchant particulièrement les femmes enceintes et les enfants de moins de 05 ans. De même, il faudra étendre le Chèque santé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Par ailleurs, le relèvement des plateaux techniques des différentes formations sanitaires va se poursuivre.

En matière de commerce, les activités à mener par le gouvernement porteront, notamment, sur : la facilitation de l'intégration de nos biens et services dans les chaînes de valeurs internationales ; l'intensification des activités concourant à la maîtrise de l'inflation, par le biais notamment de la poursuite de l'assainissement et de la modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ; la promotion des produits « made in Cameroon », en collaboration avec le secteur privé, des vitrines d'exposition et de commercialisation. Concernant les Petites et Moyennes Entreprises, l'Economie Sociale et l'Artisanat, le gouvernement va s'investir dans la promotion d'un meilleur accès des PME locales à la commande publique et la mise en œuvre d'une politique nationale de la sous-traitance centrée sur la préférence nationale.

Dans le secteur agro-pastoral en général, il sera question d'impulser la politique d'import-substitution. Le défi à relever est celui de la réduction de la dépendance de notre pays aux importations des produits agroalimentaires et halieutiques, qui grèvent notre balance commerciale, en dépit des potentialités existantes localement. A cet effet, le gouvernement entend se mobiliser davantage pour produire localement, à grande échelle, certaines denrées alimentaires, telles que : le maïs, le blé, le riz, le poisson, l'huile de palme, le sucre et bien d'autres. Ils constituent les aliments de base des ménages. Le Premier ministre a saisi l'occasion pour inviter les camerounais à adopter des habitudes alimentaires moins extraverties, et à se retourner vers la consommation des produits du terroir, disponibles sur nos marchés. Des projets dans les secteurs de l'eau et de l'énergie sont également.

Ref: [EcoMatin](#)